



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseil économique et social

Question écrite n° 103373

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la contribution du Conseil économique et social au livre blanc sur une politique de communication européenne et l'implication des citoyens dans la construction d'un espace public européen. Il lui demande de lui préciser ses intentions au regard de la proposition tendant à introduire dans la formation des enseignants les questions européennes et à inciter tout futur enseignant à faire au minimum un séjour dans un autre État membre.

Texte de la réponse

L'arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) redéfinit la formation des futurs enseignants dans le cadre d'une harmonisation européenne des objectifs et des compétences exigées des maîtres. Afin de répondre à cet objectif, les IUFM proposent des modules de connaissance des systèmes éducatifs européens, qui permettent aux futurs enseignants d'appréhender les questions européennes, en particulier celle de la citoyenneté. De plus, le nouveau cahier des charges vise à renforcer la mobilité des enseignants au sein de l'Europe. À cette fin, l'arrêté du 19 décembre 2006 précise que la formation peut comporter des stages à l'étranger. De nombreuses possibilités sont offertes aux professeurs stagiaires pour effectuer un stage dans les pays de l'Union européenne. Par exemple, dans le cadre du programme franco-anglais de formation croisée des maîtres, 506 professeurs des écoles ont effectué en 2006 un stage de quatre semaines en Angleterre. De même, le programme d'études en Allemagne (PEA) permet aux professeurs stagiaires d'histoire-géographie d'effectuer un stage de trois mois outre-Rhin. Les échanges de ce type sont appelés à se développer. L'objectif est en effet d'impliquer davantage de stagiaires, des deux degrés, davantage de pays, sur la base de modalités de stage diversifiées.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103373

Rubrique : État

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9496

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3351